

# Le Sabot de Vénus

N°23 - janvier 2006

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Mare de la Basse Vallée du Doubs

**2 - Sommaire****4 - Les prairies paratourbeuses du Morvan Les sites du Conservatoire**

Ces prairies sont des milieux fragiles qui nécessitent la pratique d'une agriculture adaptée

148 sites 4789 hectares

**6 - Coopération entre ornithologues et agriculteurs**

Le sauvetage des jeunes Busards cendrés

**7 - Un partenariat attendu**

Une convention pour définir les modalités de partenariat entre le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire

**8 - Les pays de Bourgogne : le Charolais - Brionnais**

Au Sud-Ouest de la Saône-et-Loire ce pays présente un patrimoine naturel très riche entre bocage, Loire et étangs

**9 - ObservaLoire**

Un espace de découverte de l'eau et de son histoire autour de la Loire à Digoin

**10 - Des grottes et des chauves - souris**

Quels aménagements peuvent garantir la tranquillité des populations de chiroptères très sensibles au dérangement?

**11 - Le cirque de la Coquille**

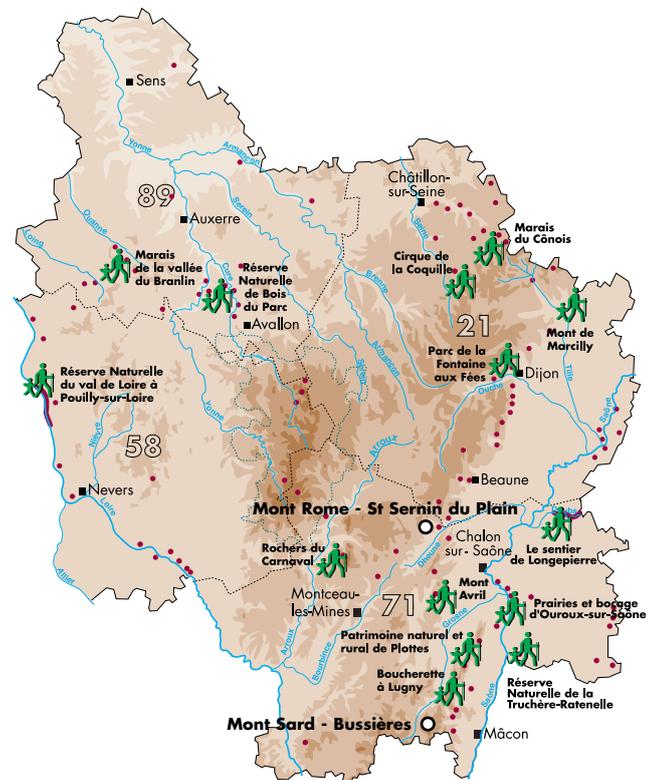
Le cirque de la Coquille présente un paysage atypique d'éboulis et une flore rare adaptée à ce rude milieu

**12 - Le sapin**

Plus qu'un simple accessoire de Noël, le «roi des forêts» est surtout un vrai révolutionnaire du monde végétal

**14 - Brèves de nature**

Retrouvez l'actualité du Conservatoire mais aussi les événements régionaux et nationaux.



○ Tables de lecture de paysage

🚶 Sentiers de découverte

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire

L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : [www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](http://www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr)



La quatrième saison de l'année «l'hiver» est la période pendant laquelle «dame Nature» se met en sommeil. Les activités de nos services Scientifiques et Travaux sont obligatoirement liées à l'avancement des saisons. Elles sont de ce fait moins nombreuses à cette période de l'année. Bien que cela soit évident sur le terrain, il en n'est pas de même sur le plan administratif.

Cet état de fait, génère obligatoirement des difficultés que nous devons nous efforcer de surmonter pour assurer un bon fonctionnement de notre structure. C'est la raison pour laquelle la ténacité et le suivi rigoureux des démarches administratives sont indispensables et complémentaires des actions menées sur le terrain.

Contrairement à «dame Nature» le Conservatoire n'a pas de période de sommeil.

En fait, cette période de l'année est le moment où il faut finaliser de nombreux dossiers et rapports d'activité, ainsi que la mise en place de la programmation des activités pour l'année à venir.

Là aussi, il faut agir avec méthode et cohérence pour que notre plan d'actions soit accepté par nos financeurs.

Il ne faut pas se tromper d'objectifs, pour conserver et renforcer notre crédibilité auprès de nos partenaires, nous devons avoir une bonne connaissance des actions menées et à poursuivre afin de sauvegarder l'environnement de notre région.

Dans le dernier numéro du Sabot de Vénus, chaque association membre de droit du Conseil d'Administration du Conservatoire a décliné ses objectifs et motivations au sein du monde de l'Environnement.

Cette présentation étant faite, selon l'actualité du moment, des thèmes seront développés afin que vous soyez bien informés de nos actions communes menées au sein de notre région.

Le Conservatoire s'engage aussi au côté d'autres partenaires. Vous en trouverez dans ces pages quelques exemples.

En cette fin d'année 2005, nous avons finalisé et signé la Convention Cadre entre le Conservatoire et le Parc naturel régional du Morvan. Cela va nous permettre de renforcer notre coopération au profit d'actions ponctuelles sur le terrain.

Dans la rubrique « Brèves de Nature » nous vous communiquons des informations aux niveaux national et régional.

La réussite des actions menées par le Conservatoire est étroitement liée, encore une fois, à la motivation et à l'initiative de toutes et tous, ce qui représente un volumineux temps de préparation pour ces différentes activités.

Un grand Merci à tous les intervenants qui participent à faire connaître encore plus le Conservatoire. Comme vous pouvez le constater nous avons encore de nombreuses actions à mener, nous devons à tout moment être vigilants, être à l'écoute, et réagir avec logique afin que l'énergie que nous engageons soit la plus efficace possible.

Le début de l'année est la période où de nombreux vœux sont formulés. Permettez-moi donc de vous présenter, au nom du Conseil d'Administration et du personnel du Conservatoire, tous nos meilleurs vœux pour vous et votre famille pour 2006 en y ajoutant un vœu commun pour que nous puissions faire évoluer positivement nos idées en ce qui concerne la protection de la Nature.

Vous l'aurez compris dès notre page de couverture, en 2006, le Conservatoire entrera dans sa vingtième année d'existence. Je souhaite que ce soit pour nous tous l'occasion de réaffirmer ces principes d'actions, d'efficacité, d'engagement et d'objectifs communs.

Dans cette attente, je vous souhaite de bons moments de détente au travers des articles qui composent votre revue «le Sabot de Vénus»

● Pierre MAILLARD

Président du Conservatoire

# Les prairies paratourbeuses du Parc naturel régional du Morvan

PnrM

## 4 - Natura 2000

**L**ES prairies paratourbeuses du Morvan sont parmi les milieux les plus typiques et les plus remarquables du territoire du Parc naturel régional du Morvan.

Ces milieux très fragiles sont menacés par l'intensification des pratiques agricoles ou au contraire par l'abandon car elles sont difficiles à exploiter.

Ces prairies comprennent une mosaïque de plusieurs groupements végétaux dont la prairie à Cirse des anglais et à Scorsonère humble constitue un élément permanent. Plusieurs autres groupements viennent s'y associer, notamment des groupements de bas marais acides (bas-marais à Carum verticillé et à Jonc acutiflore et/ou bas-marais à Menthe des champs et Carum verticillé) et des prairies humides à Carum verticillé et à Jonc squarreux à assèchement de surface.

Les prairies paratourbeuses, les tourbières et les milieux aquatiques constituent notamment les habitats pour une espèce de libellule, l'Agrion de Mercure, et pour une espèce de papillon, le Damier de la Succise qui y trouvent

à la fois des zones de nourrissage et de reproduction.

L'existence de ces complexes de prairies en mosaïque est conditionnée par des pratiques agricoles extensives (faible nombre de bêtes à l'hectare, enrichissement et assainissement faibles).

De nombreuses prairies ne sont aujourd'hui plus exploitées et perdent ainsi une grande partie de leur intérêt floristique... Préserver l'intérêt de ces milieux équivaut donc souvent à préserver les pratiques agricoles qui les ont maintenus jusqu'à aujourd'hui.

Le Parc naturel régional du Morvan est la structure animatrice pour la mise en œuvre des documents d'objectifs validés dont il fut l'opérateur.

Dans ce cadre, des opérations visant à maintenir ou restaurer des prairies ont été engagées notamment pour veiller à la cohérence des politiques publiques sur les sites Natura 2000, c'est-à-dire la prise en compte dans les documents d'aménagement et d'urbanisme : des réglementations des boisements, Plan Locaux d'Urbanisme...

Les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) passés par les exploitants agricoles avec l'État sont bonifiés de 20% dans les sites Natura 2000. Ainsi, les exploitants sont incités à engager leurs parcelles comprises dans les Sites d'Intérêt Communautaire sur la voie d'un entretien extensif. Le Parc intervient aussi à leur côté pour les expertises des parcelles situées dans les sites Natura 2000 et ce sont près de 30 ha qui ont été contractualisés à ce jour avec le bonus de 20% de Natura 2000. Certaines expertises n'ont pas abouti.



Malheureusement les CAD sont assez lourds sur le plan administratif et cela rebute certains agriculteurs. D'autre part, la mesure qui concerne les prairies paratourbeuses est concurrencée par la Prime Herbagère Agri-Environnementale (PHAE) qui est moins contraignante et bien rémunérée. Ces deux mesures ne sont par ailleurs pas cumulables.



La Drosera à feuilles rondes se rencontre sur les tapis de sphaignes (mousses des tourbières) du Morvan. Elle est protégée en Bourgogne et en France.



Le Damier de la Succise prend son envol de début mai à mi-juin. Sa durée de vie est d'environ quinze jours. Bien qu'encore assez fréquente dans les milieux qui lui conviennent, cette espèce régresse fortement.

O. Bardet



La Canneberge : cette plante fleurit en juin -juillet, elle affectionne les sols humides à tourbeux. Elle n'est présente en Bourgogne que dans les quelques tourbières du Morvan. En protégeant ces habitats, c'est aussi l'espèce que l'on préserve.

On peut d'ailleurs noter un fort recul des surfaces de prairies paratourbeuses contractualisées dans les dispositifs d'aides successifs (Opération Locale Agri -Environnementale, Contrat d'Exploitation Durable puis CAD). Enfin, un autre souci majeur réside dans le départ à la retraite de nombreux agriculteurs qui vont cesser leur activité dans les années à venir sans être remplacés, d'où un risque d'enfrichement de ces milieux.

- Sur les secteurs de Montour et Vaucorniau sur les communes de Dun-les-Places et Brassay, le Parc naturel régional s'est lancé dans une opération de restauration de friches par le pâturage extensif de Highland cattle, par le broyage de restauration et par des opérations de fauche tardive. Le but du projet est de transmettre les terrains restaurés à l'agriculture, dans le respect d'un cahier des charges agri-environnemental.

- Sur le secteur du Furtiau, à Nataloup sur la commune de Montsauche-les-Settons le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et le Parc naturel régional du Morvan ont signé début décembre 2005 une convention d'application de la convention cadre pour la gestion de deux parcelles appartenant au Conservatoire sur 2,89 hectares. Le Parc est devenu le gestionnaire sur ces terrains pour la durée du plan de gestion, soit cinq ans. Pour mener à bien cette opération le Parc a sollicité un contrat Natura 2000 auprès de l'État. Les opérations sont de même nature : broyage de restauration et fauche tardive.

Les opérations de restauration vont être réalisées avec le tracteur léger à pneus basse pression du Parc. Cette formule permet au Parc de s'impliquer activement dans une gestion partenariale

des espaces les plus remarquables de son territoire (conformément à l'avant projet de nouvelle Charte) et au Conservatoire d'assurer la gestion courante d'un site par un acteur de proximité.

- Autre exemple de cette démarche partenariale, une étude foncière, financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie a été réalisée sur le site de la vallée de la Cure par le Conservatoire et le Parc. Elle a permis de mettre en évidence deux secteurs où il serait pertinent d'intervenir pour une gestion à des fins conservatoires. Les possibilités d'intervention et de gestion sont en cours d'étude dans le cadre d'un engagement tripartite entre le Conservatoire, le Parc et le Conseil général de la Nièvre.

En 2006, ce sont cinq sites Natura 2000, dont les documents d'objectifs ont été validés, qui vont pouvoir bénéficier d'animation. Des opérations de gestion et de contractualisation devraient donc se poursuivre sur d'autres secteurs de prairies.

• **Isabelle CIVETTE**

Chargée de mission Natura 2000



58230 Saint Brisson  
Tél. 03 86 78 79 00  
Fax 03 86 78 74 22

[www.parc dumorvan.org](http://www.parc dumorvan.org)  
[www.patrimoinedumorvan.org](http://www.patrimoinedumorvan.org)

Le réseau des onze sites Natura 2000 du Parc prend largement en compte ces milieux :

- Prairies marécageuses et paratourbeuses de la vallée de la Cure ;
  - Ruisseaux à Ecrevisses du bassin de l'Yonne amont ;
  - Etangs à Litorelles et queues marécageuses, prairies marécageuses et paratourbeuses du Nord Morvan ;
  - Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut Morvan ;
  - Tourbière du Vernay et prairies de la vallée du Vignan ;
- Ces sites regroupent près de 1 000 hectares de prairies paratourbeuses dans différents états de conservation.

# Ornithologues et agriculteurs

## Une coopération pour sauver le Busard cendré

Nichée de Busards cendrés

S. Cœur - AOMSL

### 6 - Partenariat

**T**OUS les ans, au mois de juin, les ornithologues bénévoles de l'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL), s'activent dans les plaines céréalières du département.

Ils sont à la recherche des couples de Busards cendrés, d'élégants petits rapaces qui nichent à terre dans les champs de céréales et dont les nichées risquent d'être happées par les moissonneuses.

#### Une surveillance attentive

Les ornithologues surveillent particulièrement les parcelles d'orge, qui sont récoltées les premières. Sur la commune de Virey-le-Grand, par exemple, un couple de Busards cendrés a été repéré dans l'une de ces parcelles. L'agriculteur, propriétaire du champ, est alors très rapidement contacté pour lui signaler la présence de ce nid. Il autorise les ornithologues à installer un grillage autour du nid.

Le champ ayant été déjà partiellement moissonné, les ornithologues craignent pour la survie du nid et des petits. Fort heureusement à quelques mètres devant eux, la femelle décolle révélant ainsi l'emplacement de son nid. Quatre poussins d'à peine huit jours occupent le nid tandis que leur mère tournoie au-dessus d'eux en poussant des cris d'alarme. Qu'elle se rassure, ses petits sont sauvés : quelques mètres seulement les séparent de la partie moissonnée !



Ces jeunes busards ne peuvent s'échapper seuls.

Un grillage de deux mètres de côté est alors installé autour du nid et solidement fixé au sol. Il protégera les poussins, désormais à découvert, des éventuels prédateurs (chats et chiens errants, renards...) et sera enlevé dès l'envol du dernier jeune.

#### Comment nous aider

Le Busard cendré, au même titre que la Caille, l'Alouette des champs ou le Lièvre, sont les témoins que les plaines où ils subsistent ne sont pas un désert faunistique. La sauvegarde de ce prédateur de rongeurs et d'insectes, au sommet de la chaîne alimentaire, est le garant du maintien d'un équilibre écologique fragile. Les agriculteurs, dans leur grande majorité, en sont conscients car ils collaborent volontiers avec les ornithologues qui leur signalent des nichées de busards à sauver.

Si vous découvrez un couple ou un nid de busard dans une parcelle, appelez vite l'association, surtout à l'approche de la période des moissons. Quant à vous, passants qui découvririez un grillage au milieu d'un champ moissonné, ne vous en approchez pas. Votre odeur risquerait d'attirer des prédateurs, ou votre présence d'aiguiser la curiosité de gens mal intentionnés (des nichées de Busards cendrés ont déjà été détruites par vandalisme et ignorance). Contentez-vous de les observer de loin aux jumelles : vous assisterez à des scènes étonnantes lors de l'apport des proies aux jeunes et cela sans les déranger. Et qui sait, un jour, vous deviendrez vous-même un surveillant et un protecteur actif des busards au sein d'une association ornithologique bourguignonne !



Busard cendré adulte

R. Riols - LPO Auvergne



AOMSL  
21, rue Fructidor  
71100 Chalon-sur-Saône  
Tél : 03 85 42 94 57  
aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

• **Brigitte GRAND**  
Membre de l'AOMSL

# Parc naturel régional du Morvan

## Convention cadre

### 7 - Partenariat

Le premier projet datait d'il y a... longtemps et n'avait jamais abouti. Cela ne veut pas dire que le Parc et le Conservatoire ne travaillaient pas en partenariat. C'était un travail d'information réciproque qui reposait sur la conscience d'objectifs communs.

Depuis 2004 le Conservatoire et le Parc ont réaffirmé leur volonté commune de travailler ensemble sur le Morvan et une convention cadre vient d'être signée. Plus complète que l'ancien projet elle pourra se décliner en plusieurs conventions d'application.

La convention-cadre, signée pour une durée de cinq ans renouvelables vise une coordination et une articulation des activités des deux parties au profit des espaces naturels d'intérêt majeur dans le périmètre du Parc. Les principaux thèmes de cette convention sont les suivants :

#### Mise en commun des compétences

Les deux parties s'engagent à ce que leurs personnels respectifs échangent des informations, exécutent des missions ensemble, se rendent des services mutuels comme des formations, des prêts de matériel...

#### Coordination annuelle des programmes

Elle permettra de faire un bilan des actions entreprises et d'exposer les projets pour l'année suivante pouvant faire l'objet d'une collaboration voire de conventions d'application spécifiques.

#### Maîtrise foncière

Des principes généraux relatifs à la maîtrise foncière qui rappellent que l'acquisition de sites d'intérêt patrimonial est de la compétence du Conservatoire et que le Parc ne se portera exceptionnellement acquéreur que dans deux cas :

- à la demande expresse des collectivités ;
- en cas d'extrême d'urgence, pour préserver un site, sur une durée limitée (au maximum deux années), en attendant une rétrocession au Conservatoire.

#### Méthodes de travail

Des méthodes de travail seront créées pour une information systématique de toute opération de maîtrise foncière sur le territoire du Parc, de l'état des opérations de gestion et/ou des suivis scientifiques engagés ainsi que des opérations de communication afin de mutualiser les expériences et de les valoriser.

Pour les sites propriété du Conservatoire situés en zone humide et nécessitant une gestion courante régulière, le Parc devient le gestionnaire délégué au cas par cas, et pour la durée d'un plan de gestion, soit cinq ans et dans le cadre de conventions d'application par site.

Pour les sites dont le Conservatoire restera gestionnaire, il informera le Parc des opérations de gestion menées et des résultats obtenus.

#### Communication

L'information, la sensibilisation du public et la communication : les partenaires s'engagent à utiliser, dans la mesure du possible, leur réseau de diffusion interne et externe pour relayer les informations... cet article en est un premier exemple!

#### • Isabelle CIVETTE

Chargée de mission Natura 2000

58230 Saint Brisson

Tél. 03 86 78 79 00

Fax 03 86 78 74 22

[www.parc dumorvan.org](http://www.parc dumorvan.org)

[www.patrimoinedumorvan.org](http://www.patrimoinedumorvan.org)



Le Petit collier argenté fréquente les milieux humides comme les marécages et les pâturages.

# Le Pays Charolais - Brionnais

A. Chiffaut - CSNB

Paysage de bocage charolais

## 8 - Pays

**L**E Pays Charolais-Brionnais est situé au Sud-Ouest de la Saône-et-Loire. Il s'étend des portes du Morvan au Sud de Chauffailles jusqu'en bordure du Beaujolais. Les principaux enjeux écologiques, faunistiques et floristiques de ce pays se concentrent au sein de la vallée alluviale de la Loire ainsi qu'autour des étangs et des petites vallées bocagères du Brionnais.

### La vallée de la Loire

La Loire longe la limite ouest du territoire, entre Digoin et Bourbon Lancy la vallée se rétrécit en décrivant de beaux méandres puis plus en aval, la Loire tresse et forme de nombreuses îles.

De la forte dynamique fluviale de la Loire résulte une grande variété de milieux naturels et d'espèces. Les plus caractéristiques sont certainement ces grèves de sables qui accueillent une flore particulière, comme l'Épervière de la Loire capable de s'adapter à des conditions de vie extrêmes (sécheresse estivale). Ces grèves sont aussi le lieu de reproduction de quelques oiseaux qui nichent à même le sol. C'est le cas, par exemple, du Petit gravelot ou de la Sterne pierregarin, leurs œufs couleur sable sont difficilement repérables et l'on risque, en période de nidification, de les écraser. Ces milieux extrêmement fragiles sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre, circulation motorisée) qui menacent la reproduction des oiseaux nicheurs.

Les bras morts de la Loire et les mares accueillent des espèces animales comme le Brochet qui utilise les bras morts pour se reproduire avant de rejoindre le fleuve et des espèces végétales comme le faux nénuphar, espèce protégée en Bourgogne qui est caractéristique des eaux calmes et peu profondes des mares.

### Le bocage brionnais

Le Brionnais et le Charolais offrent un important réseau de haies et de prairies. De nombreuses espèces animales sont directement liées à cette structure paysagère caractéristique du secteur et en particulier à la taille en têtard des arbres. Ainsi, la présence des haies et d'arbres isolés est favorable à la Rosalie des

Alpes et au Pique prune, deux insectes très rares et protégés en Bourgogne. Divers oiseaux trouvent aussi refuge au sein du bocage comme la Pie-grièche écorcheur ou la Chouette chevêche. La vallée de la Belaine offre un bel exemple de ce bocage brionnais.

### Les étangs

De nombreux étangs parsèment le territoire du pays. Les groupements végétaux des étangs sont répartis en ceintures en fonction de la profondeur des eaux. Les oiseaux d'eau, très fréquents dans ces milieux, peuvent les utiliser pour nicher, ou comme lieu d'hivernage ou encore comme halte migratoire. Les étangs sont bien sûr des habitats favorables à de nombreux amphibiens, sur certains plans d'eau du pays on note la présence de la Cistude d'Europe, tortue en fort déclin.

Le Pays Charolais-Brionnais est donc riche d'un patrimoine naturel diversifié, le Conservatoire souhaite, dans le cadre du contrat de Pays, accompagner des actions pour une meilleure connaissance par les habitants des enjeux de leur territoire et une sensibilisation à la préservation de ces milieux et des espèces.

#### ● Cécile ANDRIOT

Pour plus d'informations :  
[www.bourgogne.pref.gouv.fr/eeer\\_pays\\_index.htm](http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/eeer_pays_index.htm)

Conseil régional de Bourgogne - Direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement



### Le contrat de Pays Charolais - brionnais

Un des objectifs suivi par le Pays du Charolais-Brionnais à travers sa charte de développement et son contrat de Pays signé le 17 janvier 2005 avec l'État, la Région Bourgogne, et le Département de Saône-et-Loire est de promouvoir un territoire au cadre de vie accueillant et à l'environnement préservé.

Plusieurs actions ont été déterminées en partenariat et en concertation avec les acteurs institutionnels et locaux en faveur de la protection de l'environnement.

Le Contrat de Pays du Charolais-Brionnais prévoit, par exemple, de mener une réflexion sur la gestion de la ressource en eau potable, d'engager des actions de sensibilisation aux économies d'énergies et d'éducation à l'environnement auprès de la population et particulièrement du public scolaire, d'aménager des sites naturels remarquables, ou encore de réaliser des documents de communication relatifs au patrimoine naturel du territoire. Le Pays d'Art et d'Histoire, dont la candidature a été décidée par le Syndicat Mixte et qui est en cours d'élaboration, comprendra également un volet "patrimoines naturels".

#### ● Nathalie BAREK & Lionel PASQUIER

Chargés de mission du Syndicat mixte du Pays Charolais-brionnais

# ObservaLoire

## La nature a rendez-vous avec l'histoire

9 - Saône-et-Loire

**F**ILLE de la Loire et des canaux, Digoin, petite ville de la Bourgogne du Sud, s'est construite autour de l'eau, grâce à l'eau. La ville a longtemps servi de port avant de s'écarter du fleuve pour suivre, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'envolée de l'industrie céramique. Entre conscience écologique et respect d'un fleuve nourricier, les Digoinais retrouvent peu à peu leur mémoire de Loire. Symbole de ce retour, l'ObservaLoire, ouvert en juin 2001 donne des clefs pour mieux comprendre l'histoire de la région mais aussi des paysages alentours.

L'ObservaLoire est d'abord un lieu d'accueil et d'information du public, de découverte et d'exposition. Grâce à l'exposition permanente «la Nature a rendez-vous avec l'Histoire», le visiteur découvre comment la Loire a marqué à tout jamais le patrimoine de la cité et comment elle a façonné de nombreux milieux naturels, sièges d'une faune et d'une flore diverses.

### Le visiteur « en immersion » dans l'eau

A l'ObservaLoire, le visiteur est acteur de sa propre visite qu'il consomme à travers des sensations. L'eau est l'élément fondateur. Il s'impose dès l'entrée grâce à de vastes colonnes. Bien que ce dispositif ne soit que purement symbolique, il permet de sensibiliser le visiteur à ses mouvements.

Le monde aquatique est largement abordé dans la «salle sous l'eau», grâce à plusieurs aquariums et à une mise en scène (sonorisation, décor, bornes interactives) qui suggère le

monde subaquatique. Active ou passive, la visite permet de mieux découvrir les poissons ainsi que les techniques pour les attraper.

À l'étage, hommage est rendu à la Loire et à sa dynamique fluviale féconde.

### Quais portuaires et canaux

La salle de la marine fait revivre le port de Digoin au XVIII<sup>e</sup>. Au milieu de ce nouvel espace, une toue cabanée\* de grandes dimensions est le siège d'une salle de projection où un diaporama retrace l'histoire et les techniques de la marine de Loire.

Dans la salle qui fait suite, place aux mesures, à la maîtrise de l'eau, c'est-à-dire à l'univers des canaux. Une grande cloison aux rivets métalliques présente une maquette interactive d'écluse. La visite de cette salle est accompagnée par des témoignages authentiques de «canalous» pour comprendre les difficultés et contraintes de leur métier. L'architecture du bâtiment, avec ses nombreuses ouvertures sous la forme

de hublots mais aussi une galerie d'observation, invite à la découverte du patrimoine naturel.

### Un acteur local de sensibilisation et de pédagogie au patrimoine ligérien.

Pour l'accueil des scolaires, une équipe d'animateurs offre différentes activités et thèmes comme «la découverte des poissons» ou encore «la dynamique fluviale».

Le centre de documentation propose un large choix d'ouvrages spécialisés.

Afin de renouveler l'intérêt du public local, des conférences sont organisées. Elles traitent de sujets très locaux ou beaucoup plus généraux, l'objectif étant toujours de sensibiliser à notre environnement proche mais aussi aux problématiques affectant la planète.

Par sa situation exceptionnelle, dominant la Loire et le pont-canal, l'ObservaLoire est en lui-même tout un symbole. Il ouvre un vaste champ de découverte pour le visiteur qui, selon le cas pourra satisfaire sa curiosité scientifique ou technique, ou laisser son imaginaire vagabonder au fil de l'eau.

### • Jérôme GUILLEMET

Responsable de l'ObservaLoire

Rue des Perruts (près du pont-canal).

BP 42 - 71160 Digoin.

Tél/fax. 03.85.53.75.71/74.

Courriel : [contact@observaloire.com](mailto:contact@observaloire.com)

Site internet. [www.observaloire.com](http://www.observaloire.com)

\*La toue était une barque à fond plat de six à huit mètres de long pouvant servir de guide à un convoi ou au transport des vaches dans les îles de la Loire. Elle était cabanée lorsqu'elle portait un abri. Elle pouvait également transporter des voyageurs, ou servir pour la chasse ou la pêche.

### Les partenaires financiers de l'ObservaLoire

- FEOGA
- Conseil général de Saône-et-Loire
- Conseil régional de Bourgogne
- Ville de Digoin



La salle de la marine

# Des grottes et des chauves-souris

S. G. Roué

Grands rhinolophes en hibernation (Grottes d'Arcy-sur-Cure)

10 - Yonne

EN 1995, un réseau « Groupe Chiroptères Bourgogne » est créé sous l'impulsion de Daniel SIRUGUE du Parc naturel régional du Morvan. Il conduira, dès 1999, à la mise en place d'un Plan Régional d'Actions Chauves-souris (PRAC) mené par la Société d'histoire naturelle d'Autun grâce au soutien de la DIREN Bourgogne, à un financement européen ainsi qu'à la participation de nombreux naturalistes et membres d'associations bourguignonnes (LPO Yonne, AOMSL, SOBA Nature Nièvre et Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).

Dans le cadre du PRAC, une analyse de la bibliographie et la consultation de naturalistes, de spéléologues et de minéralogistes, a permis de faire l'état des connaissances sur le milieu cavernicole. Dans ce milieu avec l'objectif de mieux connaître pour bien protéger, l'inventaire des populations de chauves-souris mené par les naturalistes s'est poursuivi et intensifié. La Bourgogne, région principalement calcaire, offre de nombreuses cavités souterraines aux chauves-souris comme habitat pour l'hibernation ou la mise bas.

En Bourgogne, sur plus de 1360 cavités souterraines référencées, 330 accueillent ou ont accueilli des chauves-souris. Parmi les 23 espèces présentes sur la région, 16 exploitent cet habitat principalement pour l'hibernation. Certaines de ces espèces sont étroitement inféodées au milieu souterrain comme le Minioptère de Schreibers qui est strictement

cavernicole. Trois cavités souterraines abritent aujourd'hui encore des populations en mise bas dont une colonie mixte de Grand rhinolophe, de Vespertilion à oreilles échancrées et de Rhinolophe euryale (unique site de mise bas en Bourgogne pour cette dernière espèce). Ces lieux accueillant des espèces fragiles et protégées doivent faire l'objet de toute notre attention. Les chauves-souris doivent également y trouver la tranquillité dont elles ont besoin pour la mise bas ou l'hibernation.

## Deux exemples de gestion à Arcy-sur-Cure et Saint-Moré

Dans le cadre du programme Life "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire", deux grottes naturelles dans l'Yonne ont fait l'objet de mesures de gestion à destination de populations hibernantes de chauves-souris. Sur la commune de Saint-Moré, le Conservatoire a entrepris des travaux de fermeture d'une grotte par une grille à barreaux horizontaux. Cette action a été engagée suite à une concertation entre la commune (propriétaire du site), le comité départemental de Spéléologie et la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Une grotte du domaine privé des grottes d'Arcy-sur-Cure a également fait l'objet du remplacement d'une grille déjà en place. Après une étude de réaménagement du site, confiée à la Société d'histoire naturelle d'Autun, et après avoir reçu l'accord du propriétaire, l'équipe d'intervention du Conservatoire a réalisé les travaux de conversion en grille à barreaux horizontaux et conforté cette fermeture.



Ces fermetures de grottes permettent d'assurer la quiétude des espèces pendant les périodes sensibles. En effet, une pénétration humaine trop fréquente en milieu souterrain entraîne des réveils successifs de chauves-souris, réduisant leurs réserves de graisse pour l'hibernation ou occasionnant un stress des femelles avant la mise bas en été. Ceci peut conduire à la mort d'individus ou à l'abandon du site par les chauves-souris.

Dès l'hiver 2004, un premier encouragement à ces mesures de gestion avec un record, une colonie de plus de 250 Grands Rhinolophes en hibernation a pu être dénombrée à Arcy-sur-cure lors d'un suivi scientifique de la Société d'histoire naturelle d'Autun.

### ● Stéphane G. ROUÉ

Chargé d'étude  
Société d'histoire naturelle d'Autun



Tous les chiroptères (ici une colonie de Grands Rhinolophes) sont très sensibles au dérangement durant la période d'hibernation.



Modification du système de fermeture de la grotte à Arcy-sur-Cure (Yonne)

# Le cirque de la Coquille

11 - Côte-d'Or

C'est à Etalante, dans le Châtillonnais, que la Coquille prend sa source, au creux d'un cirque creusé par l'érosion. Ce cirque est caractérisé par ses éboulis calcaires, milieu extrêmement fragile et lieu de vie d'une flore adaptée.

## La formation du cirque

Les eaux de pluie qui s'infiltrent à travers les roches calcaires du plateau sont bloquées par des marnes imperméables (Bajocien). Après un parcours souterrain, elles jaillissent à la base du cirque.

Sa structure en demi entonnoir doit ses fortes pentes à l'action du gel et du dégel sur une couche de calcaire tendre (oolithes du bathonien), qui s'effrite facilement, et qui est surmontée par une corniche de calcaire plus dur (Bathonien supérieur) et donc plus résistante. Les plaquettes de calcaire qui en résultent, se résolvent en éléments plus fins qui glissent sur les pentes, jusqu'à la source. Le débit de la Coquille est suffisamment puissant pour évacuer les petits cailloux. C'est ainsi que se constitue le cirque tapissé d'éboulis. Ces éboulis offrent des conditions difficiles pour la végétation : sol squelettique, sécheresse, grande instabilité.

## Une végétation particulière

Pourtant, quelques plantes comme le Gaillet nain, la Germandrée petit chêne, la Germandrée des montagnes s'y sont installées et ont développé un système racinaire adéquat. Ces racines très développées facilitent par exemple la fixation au sol ainsi que la recherche de l'eau et des éléments nutritifs.

La Linaire des Alpes fait aussi partie de celles-ci. Elle s'est maintenue là après les glaciations à cause des hivers très rigoureux du Châtillonnais.

Du fait de son isolement vis-à-vis des espèces alpines et pyrénéennes, elle s'est

différenciée en une sous-espèce *petraea* très rare qui ne se rencontre qu'à Etalante et à Cry-sur-Armançon.

La mobilité des éboulis n'est pas la même sur tout le cirque qui présente un faciès en mosaïque, avec des zones plus ou moins stabilisées. En effet, les éboulis se présentent sous trois formes : l'éboulis mobile est lié à la pente la plus forte, l'éboulis en voie de fixation est localisé en bordure de l'éboulis mobile et enfin l'éboulis fixé est caractérisé par la création d'un début de sol qui sera utilisé par des arbustes.

On retrouve aussi sur ce site une pelouse calcaire avec la présence d'orchidées comme l'Ophrys bourdon ou l'Ophrys mouche.

## Une gestion adaptée

Les Pins noirs et les Pins d'Autriche, plantés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont bien failli rompre cet équilibre en fixant les éboulis et en apportant de l'ombrage, avec le risque de voir disparaître

ces espèces rares. Il y a quelques années, la commune d'Etalante et le Conservatoire ont entrepris la coupe progressive des pins. L'entretien se fait par arrachage manuel des jeunes plants de pins.

Un relevé annuel montre que les espèces rares se maintiennent. Toutefois, la Linaire des Alpes semble souffrir d'un nouveau mal corrélé aux récents étés très chauds et très secs.



● **Dominique LAGOUTTE**  
Conservatrice bénévole du site

## Les falaises, grottes et éboulis de Bourgogne

C'était le thème choisi pour les XI<sup>e</sup> rencontres régionales du Conservatoire qui se sont déroulées le 27 et le 29 octobre 2005.

Après une présentation de la valeur patrimoniale de ces habitats et des espèces, nous avons souhaité valoriser des actions partenariales conciliant activités de pleine nature et préservation de l'environnement. Pour cela deux tables rondes furent organisées autour de la pratique de l'escalade et de la spéléologie. Les intervenants, élus, associations de protection de la nature, organismes gestionnaires de milieux naturels, varappeurs, spéléologues... purent ainsi échanger leurs expériences et illustrer leurs propos à travers des exemples concrets et efficaces mis en place dans la région.

Les activités économiques liées à ces milieux, notamment la fréquentation touristique des grottes ou le réaménagement de carrières furent aussi l'objet

de débats au cours de cette journée riche en dialogues, en informations et qui a permis de mieux cerner les enjeux et les menaces de ces milieux souvent mal connus.

La visite du samedi nous a offert l'occasion de découvrir l'un des plus beaux sites naturels de Bourgogne : la vallée du Rhoin. Le public ne s'y est pas trompé car nous étions nombreux pour découvrir les impressionnantes falaises de Bouilland et toute la mosaïque de milieux présents dans cette vallée : pelouses, éboulis, forêts, grottes...

Ces rencontres furent organisées grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne et du Conseil Régional de Bourgogne.



# Les sapins : Révolutionnaires du monde végétal

O. Girard - CSNB

12 - Leçon de choses

**M**ON beau sapin... qui n'est plus vraiment le roi des forêts, est un des plus célèbres représentants d'un groupe de plantes à l'origine d'une véritable révolution dans le monde végétal : l'invention de la graine. Si aujourd'hui, vous pouvez admirer roses et orchidées, c'est qu'il y a eu le sapin et ses collègues (épicéas, pins...).

## Encore une étape...

Rappelez-vous, il y a un an dans le sabot de Vénus n°21, nous en étions resté aux fougères ; plantes archaïques, sans fleurs et sans graines (elles ne les ont pas inventées) et au cycle de reproduction complexe et à étapes multiples.

Dans le monde végétal, elles sont de véritables « has been », largement supplantées par les plantes à fleurs et à graines.

C'est au cours de l'ère secondaire que va donc se produire l'évènement le plus révolutionnaire au royaume des plantes, l'invention de la graine. Et cette graine fut mise au point par les conifères ou résineux, les sapins... si vous voulez. Nous reviendrons dans le détail sur cette notion très vague de sapins qu'on a tendance à utiliser dans le même sens que Chinois pour évoquer les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens et autres Coréens ou Japonais.

C'est de Chine centrale, tiens, puisque nous y sommes, que nous vient un véritable fossile vivant, ayant connu les dinosaures, et qui constitue l'étape intermédiaire entre les fougères et les conifères. Ce fossile vivant, c'est le Gingko, ou en français « l'arbre aux



La cellule sexuelle du Gingko est protégée par une enveloppe protectrice remplie de réserves alimentaires.

O. Girard

quarante écus». Une légende raconte que son nom français est lié au prix que fut acheté le premier exemplaire de cet arbre en 1765 en Europe. Quant au nom de Gingko, il provient du chinois Yin-Kuo signifiant «fruit d'argent». Ce fruit n'en est, en fait, pas un (invention non encore créée) mais une sorte d'ovule.

En effet, à la différence des fougères où la cellule sexuelle femelle est nue, non protégée, le fruit d'argent représente en fait une enveloppe de protection de cette cellule sexuelle, remplie de réserves alimentaires. En d'autres termes : un œuf, qui une fois tombé au sol, attend que vienne à passer une cellule sexuelle mâle qui viendra féconder cet œuf et donner un embryon.

Ceci dit, l'invention est certes géniale par rapport au système des fougères, mais peu rentable en terme d'économie d'énergie. En effet, si l'œuf n'est pas fécondé, il finit par pourrir, et les réserves alimentaires contenues dans l'œuf auront été produites pour rien.

Et c'est là qu'arrive le fameux sapin... qui va donc largement améliorer le système «Qu'a-t-il donc fait, ce bougre de Sapin?» comme diraient les morvandiaux qui le connaissent si bien.

Et bien, c'est simple, l'idée d'une enveloppe protectrice étant une bonne chose, il la garde, l'ovule est donc définitivement acquis. En revanche, pourquoi produire des réserves alimentaires avant la fécondation? C'est bien du gâchis.

Il se mettra donc à produire des réserves une fois la fécondation assurée. Et puis, tant qu'à faire, autant attendre les bonnes conditions pour germer. Il invente alors le repos.



En matière de reproduction, le Gingko est l'étape intermédiaire entre les fougères et les plantes à graines.

S. Caux

Ovule, réserves alimentaires produites après la fécondation et mise en état de vie ralentie, vous avez devant vous... une GRAINE.

Et c'est bien là le point de départ de l'explosion du règne végétal tel qu'on le voit aujourd'hui (Enfin,... pas tellement sous les sapins, il y a si peu de lumière).

Dans le détail et pour se recentrer sur la Bourgogne, détaillons un peu ceux que l'on appelle «sapins».

Au risque de tout gâcher, à la sortie des fêtes de fin d'année, les arbres que l'on trouve sous le nom de Sapin de Noël, sont en fait des Épicéas de Noël.

Quant au Nordmann, lui c'est un véritable sapin et c'est pour ça qu'il ne perd pas ses aiguilles. Les Sapins ont les aiguilles qui sont attachées aux rameaux par des sortes de petites ventouses, ce qui n'est pas le cas des Épicéas. Si vous enlevez une aiguille d'un rameau d'épicéa, vous aurez toujours un petit morceau d'écorce qui vient avec.

A l'âge adulte, la différence est encore plus simple à faire. Chez l'Épicéa, les cônes (ou pommes de pin si vous préférez) sont pendants alors qu'ils sont dressés chez le Sapin. Une dernière chose : si vous pouvez ramasser des cônes d'Épicéa, ceci est impossible pour le Sapin. Étrange non? En fait, le cône d'Épicéa tombe entier au sol, et c'est une fois à terre que les écailles s'ouvrent pour libérer les graines. Chez le Sapin, les écailles se détachent les unes après les autres sur l'arbre. Il est donc impossible de trouver un cône de Sapin entier... sauf après une tempête bien sûr.



Cônes de Douglas, Épicéa commun et Sapin pectiné.

Seul le Sapin pectiné est d'origine française. A l'état naturel, on le rencontre dans les montagnes (Alpes, Jura, Vosges, Massif Central, Pyrénées et Corse). Quant à l'Épicéa il a une aire naturelle encore plus restreinte (Alpes, Jura et Vosges).

Le Sapin de Nordmann (celui de Noël) nous vient du Caucase et de l'Est de la Turquie. Résineux très présent au Bourgogne, voici le Douglas. Ce n'est ni un sapin, ni un épicéa mais un Tsuga (et en plus un faux Tsuga). Il possède des aiguilles vert foncé, souples et non piquantes. On le reconnaît également à la présence de pustules résineuses sur le tronc.

Mais ce sont ses cônes qui le trahissent le plus facilement puisque entre chaque écailles se trouve une longue bractée à trois pointes. Le Douglas nous vient de la Côte Pacifique d'Amérique du Nord.

Autres résineux célèbres que l'on rencontre en Bourgogne : les Pins. A la différence des Sapins et Épicéas, les Pins ont toujours des aiguilles groupées par deux, trois ou cinq selon les espèces. Au-dessus des vignes, tout le long de la Côte calcaire, vous rencontrerez en majorité le Pin noir d'Autriche (aiguilles groupées par deux). Cette espèce fut largement choisie pour ses facultés de pousser dans les sols calcaires et superficiels. Ce Pin nous vient des Balkans et d'Autriche. L'autre Pin que l'on rencontre est le Pin sylvestre (aiguilles aussi groupées par deux). Vous le reconnaîtrez facilement à son tronc rose-orangé. Lui est français et nous vient des mêmes régions que le Sapin sauf la Corse où il est remplacé par le Pin Laricio de Corse qui est planté ici et là en Bourgogne, notamment en Puisaye dans l'Yonne.



Cônes et aiguilles de Pin sylvestre et de Pin noir d'Autriche.

Deux autres espèces de résineux se reconnaissent facilement par leurs aiguilles groupées en touffes : le Cèdre et le Mélèze. Le premier (le Cèdre de l'Atlas) est une espèce qui est de plus en plus utilisée en plantation sur les plateaux calcaires, il nous vient des montagnes d'Afrique du Nord. Quant au Mélèze, c'est un des deux seuls résineux du monde qui perd ses aiguilles en hiver, l'autre étant le Cyprés chauve des marais du Sud-Est des Etats-Unis. En Bourgogne, on plante le Mélèze d'Europe qui à l'état naturel ne se rencontre que dans les Alpes.



Cônes et rameaux de Cèdre et de Mélèze.



On trouve très facilement le Genévrier commun sur toutes les pelouses calcaires de Bourgogne.

P. Agou - CSNB

On ne peut terminer cette liste sans évoquer le seul résineux spontané en Bourgogne : Le Genévrier commun qui colonise les pelouses calcaires et les zones tourbeuses. Petit par la taille et compact, Il se reconnaît facilement à ses baies de... genièvre.

Oups! Et l'If alors (résineux aux fausses baies rouges)? Eh bien là, on ne sait pas vraiment. C'est une espèce qui revient spontanément en force dans les forêts de Bourgogne et qui témoignerait peut-être en faveur d'un indigénat local. Affaire à suivre...

Si les résineux ont été à l'origine d'un grand pas en avant dans l'évolution du règne végétal, ils sont loin aujourd'hui d'être les maîtres du monde. On en compte 600 à 700 espèces pour toute la planète contre environ 230 000 espèces de plantes à fleurs. Vous avez sans doute remarqué que ni la fleur ni le fruit ne sont encore inventés. On dit que chez les conifères (les porteurs de cônes), la graine est nue, d'où le nom de gymnosperme qu'on leur donne (*gymnos* = nu en grec et *sperma* = graine, en grec toujours). Si les gymnospermes font figure de branchés par rapport aux fougères, ils sont à leur tour « has been » par rapport aux plantes à fleur, de leur vrai nom botanique : angiospermes (*angios* = urne... mais oui en grec). Et cette urne c'est quoi?... l'ovaire et donc le fruit. Voilà donc la future révolution qui sera abordée dans un prochain numéro.

● Pierre AGOU

Responsable du service scientifique du Conservatoire

# Brèves de nature

S. CAUX

La chaume du Creusot (71)

14 - Brèves

## ACTUALITE NATIONALE

### Le kiosque juridique

L'Atelier Technique des Espaces Naturels vous propose, sur son site internet, un kiosque dédié aux outils législatifs et réglementaires de protection de la nature.

Vous y trouverez trois rubriques :

- Brèves : une sélection d'articles piochés dans l'actualité législative et réglementaire
- Dossiers : une série de textes législatifs classés par thèmes (Droit pénal, faune - flore, Natura 2000...)
- Outils : des liens vers les sites spécialisés

<http://www.espaces-naturels.fr/juridique/>  
<http://www.espaces-naturels.fr/site/>

### Stratégie nationale pour la biodiversité

Le Conseil des ministres a annoncé le 23 novembre 2005 la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité. Les actions présentées dans les 7 domaines clés (agriculture, mer, patrimoine naturel, urbanisme, infrastructures, aménagement du territoire et action internationale) intègrent, pour la première fois, la biodiversité dans les politiques des ministères concernés. Une mise en œuvre ambitieuse de la stratégie est en effet très attendue, compte tenu des responsabilités mondiales de la France qui héberge un patrimoine naturel exceptionnel mais aussi très menacé. La France occupe le 4<sup>e</sup> rang mondial pour le nombre d'espèces d'animaux et de plantes en danger présentes sur son territoire.

Le gouvernement devra donc poursuivre ses efforts aussi bien sur les crédits alloués que sur la mise en place d'un processus efficace de suivi et d'évaluation des résultats.

## Convention sur le changement climatique

La XI<sup>e</sup> conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est déroulée à Montréal et qui a réuni plus de 180 pays, s'est conclue par un accord. Les 157 pays signataires du protocole de Kyoto ont accepté d'engager des discussions afin de prolonger le processus au-delà de la première période d'engagement qui prendra fin en 2012. A partir de mai 2006, ils commenceront à négocier les termes de la deuxième période d'engagement 2013-2018.

L'accord prévoit également « d'engager un dialogue » sous forme d'un « échange de points de vues non contraignant ». Ce dialogue se fera dans le cadre de la Convention sur le changement climatique.

### Loire Nature : calendrier de séjours naturalistes

Si certains lieux sauvages reculés de la planète nous font rêver, la Loire, le plus long fleuve français et le plus naturel d'Europe mérite que l'on s'y attarde... l'espace d'un week-end ou d'un long séjour... venez découvrir ce patrimoine hors du commun.

Réalisé dans le cadre du programme Loire nature ce calendrier vous invite à des séjours naturalistes sur l'ensemble du bassin de la Loire : par exemple il vous propose la rencontre avec des rapaces diurnes et la découverte de leurs lieux de vie sauvages, il vous invite au cœur des marais salants ou encore à une sortie en mer pour côtoyer les oiseaux marins...

Deux camps itinérants pour les adolescents sont au programme de cet été.

Pour plus de renseignements :  
LPO Auvergne  
Tél. 04 73 36 39 79  
Site : [www.loirenature.org](http://www.loirenature.org)

## ACTUALITE REGIONALE

### Protection du Grand Duc

Un nouvel Arrêté préfectoral de protection de biotope a été signé le 1<sup>er</sup> décembre 2005 concernant la protection du Hibou Grand Duc en Côte-d'Or. Cet arrêté vise la protection des sites de reproduction de cette espèce pendant la période de nidification du 1<sup>er</sup> décembre au 15 juillet de chaque année.

Sont interdits pendant la période de reproduction tous les travaux ou activités susceptibles de déranger cette espèce à l'exception de la randonnée pédestre sur des sentiers balisés.



L. Joly

Sont concernées par cet arrêté les communes de Vauchignon et Cormot-le-Grand, la commune de Nolay, la commune de la Rochepot et la commune de Bouilland.

L'arrêté complet ainsi que les périmètres exacts sont affichés dans les communes concernées et peuvent être consultés sur le site internet de la Diren.

[www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/](http://www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/)

### Réserve Naturelle de la Combe Lavaux - Jean Roland

Une convention de gestion de la Réserve naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland a été signée entre la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin et le Préfet de Côte-d'Or. La Communauté de communes a également signé une convention cadre pour la mise

**Calendrier des visites guidées**

Pour clôturer son calendrier des visites 2005, le Conservatoire a proposé deux diaporamas l'un sur les papillons des pelouses de Bourgogne et le second sur les orchidées.

Ces deux soirées furent animées avec passion par des bénévoles du Conservatoire qui ont su faire partager leurs connaissances, leurs expériences et agrémenter leurs discours d'informations insolites ou drôles sur les espèces. Le calendrier des visites guidées 2006 est disponible sur simple demande au Conservatoire.

**Loire Nature Animations**

C. Andriot - CSNB

Utilisant le cahier maternelle créé dans le cadre du programme Loire Nature, le Conservatoire est intervenu le 15 novembre dernier à l'école maternelle de Bellevue de Paray-le-Monial pour une animation auprès de deux classes. Le thème retenu fut celui des différents usages de l'eau. L'objectif était de faire prendre conscience aux enfants de l'importance de l'eau dans la vie quotidienne et de réfléchir à la notion de gestion de l'eau.

Ces animations se sont déroulées autour de différentes activités qui leur ont permis de manipuler des objets et des produits dans l'eau, de déterminer tous les points d'eau qu'ils connaissaient pour ensuite aborder le circuit de l'eau : d'où vient l'eau du robinet? où va-t-elle? qu'est-ce qu'une station d'épuration?

La dernière partie de notre intervention fut consacrée à retrouver, à travers des dessins, des photos, les bons réflexes pour la préservation de l'environnement et définir quelques gestes simples comme ne pas gaspiller l'eau, ne pas jeter des produits ou des déchets, respecter la nature...



CSNB

Cette expérience s'est révélée très riche et formatrice, le Conservatoire poursuivra d'ailleurs dans cette voie et proposera d'autres animations.

Le cahier pédagogique maternelle est disponible sur le site internet de Loire nature : [www.loirenature.org](http://www.loirenature.org)

**Visite du site des Brocs à la Celle-sur-Loire**

C. Andriot - CSNB

Le site des Brocs est situé sur la commune de la Celle-sur-Loire dans le Nièvre, il fait l'objet d'une convention tripartite entre la Commune, le Conseil Général de la Nièvre et le Conservatoire depuis octobre 2002. Le Conseil général de la Nièvre, dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, s'attache à réaliser un plan d'interprétation, portant sur les milieux naturels et l'histoire du site, pour une prochaine ouverture au public.

Parallèlement, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons a réalisé un plan de gestion des milieux naturels présents. A ce titre, une collaboration avec l'association de chasse locale va être mise en place pour la gestion conservatoire des pelouses sur sables du site des Brocs. Une visite a donc été organisée le 25 novembre dernier. L'objectif était de présenter, aux partenaires techniques, financiers du programme Loire nature ainsi qu'aux élus locaux, le plan de gestion du site qui définit les modalités de gestion pour les années à venir ainsi que la politique de communication proposée par le Conseil Général de la Nièvre. En effet, un sentier de découverte sera prochainement aménagé par le département pour permettre au public de découvrir toute la richesse de ces milieux.

**Patrimoine Naturel de Bourgogne**

Le dernier numéro consacré aux milieux naturels forestiers de Bourgogne paraîtra dans quelques semaines. Il constituera les actes de notre colloque qui s'est déroulé en septembre 2004 à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre-les-Ormes. Il restituera ainsi les différentes problématiques abordées lors de ces journées.

en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des "milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise" en tant que structure animatrice. Pour assurer ces diverses missions, elle a recruté un chargé de mission qui travaillera à la fois sur la Réserve Naturelle et sur l'animation du site Natura 2000.

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin  
25, avenue de la gare - 21220 Gevrey-Chambertin  
Tél. 03 80 51 84 59

**Espaces naturels sensibles**

L'Assemblée Départementale du Conseil Général de Saône-et-Loire a adopté au mois de décembre le principe de maîtrise d'ouvrage en matière d'espaces naturels sensibles : trois sites, qui restent aujourd'hui à déterminer, vont dans un premier temps faire l'objet d'une acquisition par le Département, en vue de leur préservation et de leur valorisation.

**Appel à projet «zones humides» du Conseil régional de Bourgogne**

Les zones humides qui regroupent les cours d'eau, les marais, les tourbières, les étangs, les mares, les berges des lacs et les prairies inondables sont riches, productives et particulièrement sensibles aux dégradations. Les défrichements agricoles, l'exploitation des granulats, le développement de l'urbanisation et la modification des peuplements forestiers entraînent une évolution et une disparition progressive de ces milieux. En effet, plus de la moitié des zones humides ont disparu depuis 1960 en France et ne représentent plus aujourd'hui, que 3% du territoire métropolitain.

En Bourgogne, les zones humides représentent un fort enjeu, elles abritent un grand nombre d'espèces végétales et 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces milieux. Dans ce contexte, le Conseil régional engage, en 2006, un appel à projets sur ces milieux sensibles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique régionale «Bourgogne Nature» de préservation et de conservation de la biodiversité. Les actions retenues concerneront la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation des zones humides à caractère non remarquable d'un point de vue patrimonial, la biodiversité passant aussi par une meilleure prise en compte de ces milieux ordinaires.

**Bourgogne - nature**

La nouvelle revue scientifique Bourgogne-nature est sortie et le site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) est maintenant consultable en ligne. Vous pouvez également vous procurer la Feuille de Neomys n°8 sur simple demande auprès de la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Parc du Morvan - 58230 Saint Brisson  
Tél. 03 86 78 79 00  
[www.shna-autun.net](http://www.shna-autun.net)

# Le Conservatoire

## La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

## La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

## Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

## Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

## Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

## Nos partenaires

### Union Européenne, État, Établissements publics



### Communes

Brochon (21)  
Chaugey (21)  
Couchey (21)  
Cussey-lès-Forges (21)  
Etalante (21)  
Gevrey-Chambertin (21)  
Is-sur-Tille (21)  
Leuglay (21)  
Marcilly-sur-Tille (21)  
Morey-St-Denis (21)  
Nantoux (21)  
Nuits-St-Georges (21)  
Pommard (21)  
Recey-sur-Ource (21)  
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)  
Tillenay (21)  
Vosne-Romanée (21)  
Pouilly-sur-Loire (58)  
St-Brisson (58)  
Bouzeron (71)  
Bussièrès (71)  
Chassey-le-Camp (71)  
Dezize-lès-Maranges (71)  
Le Creusot (71)  
Ouroux-sur-Saône (71)  
Plottes/Tournus (71)  
Moroges (71)  
Lugny (71)  
Remigny (71)

Rully (71)  
St-Sernin-du-Bois (71)  
St-Sernin-du-Plain (71)  
St-Vallerin (71)  
Lailly (89)  
Sacy (89)  
Tanlay (89)  
Givry (89)  
Merry/Yonne (89)  
St-Moré (89)  
Treigny (89)  
Voutenay/Cure (89)  
Mailly-le-Château (89)

### Collectivités locales



### Fondations partenaires



### Communautés de communes

Haut Mâconnais  
Chagny

### Associations membres de droit



### Établissements bancaires



### Partenaires privés

Botanic  
EDF Bourgogne  
Lyonnaise des Eaux  
Radio Parabole  
SEMCO  
A.P.R.R.



*Imprim'vert est une marque reconnue au niveau national. Elle distingue les entreprises des métiers graphiques ayant fourni des efforts pour améliorer l'environnement.*

Papier recyclé  
**Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.**



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels

## Le Sabot de Vénus



Le cirque de la Coquille  
B. Hyvernat - CSNB

N°23 - 1<sup>er</sup> semestre 2006  
ISSN 1164-5628  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2006

**Publication éditée par le**

**Conservatoire  
des Sites Naturels Bourguignons**

### Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs  
21600 FENAY  
T : 03 80 79 25 99  
F : 03 80 79 25 95  
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr  
espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

### Directeur de la publication

Pierre Maillard

### Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

### Maquette et secrétariat

de rédaction

Olivier Girard

### Photogravure

Temps Réel

### Flashage

Studio DS

### Impression

Vidonne - Semco

### Ont collaboré à ce numéro

Pierre Agou, Cécile Andriot, Nathalie Berek, Isabelle Civette, Brigitte Grand, Jérôme Guillemet, Dominique Lagoutte, Pierre Maillard, Samy Mezani, Lionel Pasquier, Stéphane G. Roué.

### Comité de rédaction

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Roland Essayan, Pierre Maillard, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue, Gilles Valentin - Smith.

AOMSL, CG 58, CG 71, Conseil Régional, DIREN.